

**APPEL D'OFFRES**  
**Réfection de chaussée sur le chemin Pardiac**

---

La Ville de New Richmond demande des soumissions pour des travaux de réfection de chaussée sur le chemin Pardiac. Les documents de soumission pourront être obtenus via le Service électronique d'appel d'offres au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du 2 mars 2022.

Des soumissions scellées dans une enveloppe portant l'inscription « **Soumission – Réfection de chaussée sur le chemin Pardiac** » et adressées à la soussignée seront reçues jusqu'à **10 h, le 24 mars 2022** et seront ouvertes publiquement le même jour, à 10 h, à l'hôtel de ville, au 99, place Suzanne-Guité, à New Richmond. **Cependant, les prestataires de services qui le désirent peuvent également déposer leur proposition par voie électronique d'appel d'offres (SÉAO), et ce, avant la date de fermeture.**

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville. Les soumissionnaires doivent prendre connaissance des Règlements 1083-18 et 1166-21 sur la gestion contractuelle de la Ville et s'y conformer.

Chaque soumission doit être accompagnée, en plus des documents requis, d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé à l'ordre de la Ville de New Richmond d'un montant égal à 10 % du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission du même montant valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de clôture des soumissions.

La Ville de New Richmond se réserve le droit d'adjuger le contrat en tout ou en partie et ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire ou les soumissionnaires.

La date limite pour le dépôt d'une plainte concernant le processus d'adjudication d'un contrat est le 14 mars 2022.

Donné à New Richmond,  
Ce 2<sup>e</sup> jour de mars 2022

Céline LeBlanc, greffière